

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche organise un concours sur titres avec épreuve de

CADRE TERRITORIAL DE SANTÉ PARAMÉDICAL de 2^{ème} classe

SPECIALITE : « TECHNICIEN PARAMEDICAL CADRE DE SANTE de 2^{ème} classe »

NOMBRE DE POSTES OUVERTS : 28

- **25** au titre du Concours Interne sur titres
- **3** au titre du Concours sur titres avec expérience professionnelle

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

➤ Concours interne sur titres

Ce concours est ouvert, pour 90 % au plus et 80 % au moins des postes mis au concours, aux fonctionnaires, militaires et agents contractuels, titulaires, d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret n° 2013-262 du 27 mars 2013 et, d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou d'un titre équivalent, comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services publics en qualité de technicien paramédical.

➤ Concours sur titres avec expériences professionnelles

Ce concours est ouvert, pour 10 % au moins et 20 % au plus des postes mis au concours, aux candidats titulaires, d'une part, de l'un des diplômes, titres ou autorisations d'exercer mentionnées à l'article 4 du décret du 27 mars 2013 susvisé et, d'autre part, du diplôme de cadre de santé ou titre équivalent, justifiant au 1er janvier de l'année du concours de l'exercice d'une activité professionnelle de technicien paramédical pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.

DATE ET LIEU DE L'EPREUVE : à partir du 13 Avril 2026 à Saint-Lô

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les retraits de dossier devront s'effectuer du **16 Décembre 2025 au 21 Janvier 2026** :

- soit par préinscription sur le site (www.cdg50.fr). Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception par le Centre de Gestion de la Manche, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.
- soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format affranchie au tarif 100g en vigueur et libellée aux nom et adresse du demandeur, adressée au Centre de Gestion de la Manche, 139 rue Guillaume Fouace – CS 12309 – 50009 SAINT LO, le cachet de la poste faisant foi.
- soit au siège du Centre de Gestion de la Manche.

Aucune demande par mail, téléphone ou fax ne sera acceptée

Tout dossier d'inscription adressé au Centre de Gestion de la Manche qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié, sera considéré comme non conforme et rejeté.

Les dossiers d'inscription devront être retournés au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le **29 Janvier 2026** (le cachet de la poste faisant foi).

Tout courrier insuffisamment affranchi sera refusé.

Aucune modification dans le dossier ne pourra être enregistrée après la date de clôture des inscriptions.

Pour toute information complémentaire, en particulier sur les conditions pour concourir, vous pouvez contacter le service concours du Centre de Gestion de la Manche soit par courrier, mail ou téléphone.

CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE
139 rue Guillaume Fouace CS 12309
50009 SAINT LO CEDEX
www.cdg50.fr
Heures d'ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

POUR AFFICHAGE